



Termes de Référence

Élaboration, présentation et diffusion de baromètres de suivi des politiques publiques locales en matière de participation, égalité et jeunesse



Projet № 18-CO1-1204: Appui à la consolidation des dynamiques de participation démocratique aux niveaux communal, provincial, régional et national pour contribuer à la réduction des inégalités socio-économiques au Maroc

Financement : Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID).

Budget global du projet : 2.595.000 €

Durée du projet : 4 ans (2019-2022)

1. SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION ET ANTÉCEDENTS
- 2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION
- 3. MÉTHODOLOGIE
- 4. ÉQUIPE DE CONSULTATION
- 5. LIVRABLES
- 6. DÉLAIS DE LA CONSULTATION
- 7. BUDGET
- 8. PRÉSENTATION DE PROPOSITIONS ET CHOIX DU PRESTATAIRE











1. INTRODUCTION ET ANTÉCÉDENTS

Dans le cadre du Projet Convenio¹ Nº 18-CO1-1204: *Appui à la consolidation des dynamiques de participation démocratique aux niveaux communal, provincial, régional et national pour contribuer à la réduction des inégalités socio-économiques au Maroc,* co-exécuté par le consortium Mouvement pour la Paix (MPDL) et OXFAM au Maroc en collaboration avec leurs partenaires locaux, ce document contient les termes de référence pour l'élaboration, présentation et diffusion de baromètres de suivi des politiques publiques locales en matière de participation, égalité et jeunesse.

Le cadre de travail du projet mentionné ci-dessus est le programme gouvernemental 2017-2021 pour l'accompagnement de la participation démocratique et l'amélioration de la bonne gouvernance, ainsi que les articles 12-13-14-15 et 139 de la Constitution marocaine de 2011, visant l'implication des citoyens et citoyennes et de la société civile dans la concrétisation de la culture de la participation démocratique.

Les objectifs du projet sont les suivants:

Objectif Général:

Renforcer un processus de décentralisation (régionalisation avancée) juste, égalitaire et durable qui contribue à la réduction des inégalités qui affectent les femmes et les jeunes au Maroc.

Objectif Spécifique:

Consolider la participation citoyenne et politique des femmes et des jeunes, ainsi que le rôle du Plaidoyer de la société civile, au niveau municipal, provincial, régional et national, afin de garantir qu'ils soient des acteurs du processus de régionalisation avancée.

Le projet est mis en œuvre dans 16 communes (5 urbaines et 11 rurales) des provinces de Larache, Oujda et Al-Hoceïma. Ces provinces sont à leur tour intégrées dans les régions de Tanger-Tétouan, Al-Hoceïma et Oriental. Les actions sont mises en œuvre par six associations locales partenaires: Réseau Al Amal et Association Forum des Femmes (AFFA) à Al-Hoceïma; Association de coopération pour le développement et la culture (ACODEC) et Ain Ghazal à Oujda, et Pour un Éco-Développement Équitable (ECODEL) et Fédération des ligues des droits des Femmes (FLDF/larache) à Larache.

¹ Le terme *Convenio* est celui utilisé par l'AECID pour désigner les programmes financés sur une base pluriannuelle.











ZONES D'INTERVENTION		
PROVINCE LARACHE	PROVINCE ALHUCEMAS	PROVINCE OUJDA
Larache (C.Urbaine)	Al-Hoceïma (C.Urbaine)	Oujda (C.Urbaine)
Ksar El Kebir (C.Urbaine)	Ait Kamra (C.Rural)	Naima (C.Urbaine)
Swaken (C.Rural)/ Khmisse Sahel (C.Rural)/	Beni Abdellah (C.Rural)	Ahl Angad(C.Rural)
Souk Tolba (C.Rural)	Beni Hadifa (C.Rural)	Mestferki(C.Rural)
Laaouamra (C.Rural)	Louta (C.Rural)	Sidi Boulenouar (C.Rural)
Région Tanger-Tétouan- Al-Hoceïma		Région Oriental

De manière générale, **la cible** du projet est la population des 16 communes urbaines et rurales des 3 provinces d'intervention (Larache, Al-Hoceïma et Oujda). De cette manière, le total des bénéficiaires directs du projet est de 959.741 personnes, dont 50% femmes. Les résultats doivent bénéficier à la population des zones géographiques du projet (provinces d'Al-Hoceïma, Larache et Oujda; et **Régions Tanger-Tétouan- Al-Hoceïma et Région Oriental**) et au niveau national, en améliorant la participation citoyenne et la bonne gouvernance locale. De manière plus spécifique, la cible directement concernée par le projet sont les femmes, les jeunes, les organisations de la société civile et les institutions locales (communes), y compris les persones élues et fonctionnaires, parmi d'autres.

Axes du projet:

- 1. Identification de la situation réelle des mécanismes de participation et les besoins et intérêts stratégiques des jeunes et des femmes au niveau communal, provincial et régional.
- 2. Concertation entre les citoyen.ne.s et les collectivités locales par le renforcement des canaux de communication et l'accès à l'information.
- Renforcement des capacités des citoyen.ne.s et des membres des collectivités locales, des postes élus et des fonctionnaires, pour améliorer et développer le fonctionnement des mécanismes de participation démocratique.











4. Consolidation efficace des mécanismes de participation citoyenne à partir des propositions qui reflètent les intérêts stratégiques des jeunes et des femmes contribuant à réduire les inégalités.

Partenaires

- Le Mouvement pour la Paix (MPDL) est présent au Maroc depuis 1997. Il a réalisé un nombre important d'interventions dans différents secteurs, tels que l'amélioration des conditions socio- économiques de la population rurale, la défense et la promotion des droits humains avec un accent particulier sur les droits des femmes, l'appui et le renforcement des capacités de la société civile et des institutions locales, ainsi que la bonne gouvernance.
- Oxfam au Maroc travaille conjointement, depuis 1991 au Maroc, avec des associations locales partenaires et des alliés afin que les populations au Maroc, en particulier les femmes et les jeunes, puissent influencer les décisions qui les touchent et assurer le respect de leurs droits fondamentaux pour un avenir meilleur.

2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Le projet susmentionné prévoit des actions concrètes qui favorisent la consolidation de la participation démocratique et politique des jeunes et des femmes, ainsi que le rôle de plaidoyer de la société civile, en introduisant des améliorations et des innovations pour augmenter le niveau des actions menées. Ainsi, cette consultation s'intègre dans le volet concernant l'amélioration de la capacité d'incidence d'OSC et des citoyenne.s.

Dans ce contexte et dans le cadre de la première partie de ce projet (« Appui aux processus de participation démocratique au Maroc» Nº 14-CO1-413), deux baromètres ont été déjà réalisés.

En ce sens, les **objectifs** de la consultation sont les suivants :

Élaboration de 3 baromètres (un par province) de suivi des politiques publiques locales en matière de participation, égalité et jeunesse, dans les 3 provinces (Al-Hoceima, Larache et Oujda) d'intervention du Convenio, avec l'utilisation des méthodologies quantitatives et qualitatives. Les baromètres doivent également refléter des informations sur l'évolution des politiques publiques en matière de participation citoyenne, d'égalité et de jeunesse dans les 2 régions d'intervention (Région TTA et Région de l'Oriental).











- Réalisation d'une analyse qualitative et quantitative (après la réalisation des entretiens avec des acteurs clés –associations, élus/élues, fonctionnaires-, réalisation des sondages population générale-, etc.) sur la participation citoyenne dans la gestion de la chose publique particulièrement celle des organisations de la société civile, les femmes et des jeunes au niveau local.
- Collecter des données qualitatives et quantitatives et analyser :
 - les connaissances et les perceptions des acteurs locaux ;
 - l'évolution des mécanismes de participation, de dialogue et de concertation, notamment les « Instances de l'équité, l'égalité des chances et de l'approche genre » (IEECAG), le nombre et types de pétitions et motions ainsi que les modalités de leur traitement par les collectivités territoriales, les mécanismes de participation pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des Plans d'Action Communaux, et des programmes régionaux, y compris les espaces de participation démocratique (EPD) etc., parmi d'autres.
 - les difficultés rencontrées par les acteurs locaux par rapport à la participation citoyenne.
- **Documentation** des résultats pour capitalisation.
- Analyse comparatif et évolutive de la situation en relation à la participation démocratique et les mécanismes de participation au niveau local et par zone d'intervention (provinces et régions), depuis le premier baromètre (2017)² jusqu'au ceci objet de la présente consultation (2021).
- Recommandations pour de possibles futures actions en matière de participation démocratique, en tenant compte éventuellement des actions similaires ou comparables mises en place par d'autres acteurs de la société civile et de la coopération internationale dans la zone d'intervention du Convenio. Révision des baromètres précédents pour adapter le format en intégrant des tableaux des données, graphiques, cartographie, entre autres ...

Le travail de consultation doit être réalisé :

- En étroite collaboration avec les 2 associations commanditaires (MPDL/Oxfam).
- En étroite collaboration avec les 6 associations partenaires des 3 zones d'intervention, au moment de coordonner, réaliser et présenter les activités liées auxdites provinces.

3. MÉTHODOLOGIE

Le bureau d'étude/équipe de consultation est appelé/e à proposer une méthodologie incluant des

² Dans le cadre du projet : « Appui aux processus de participation démocratique au Maroc» № 14-CO1-413.











critères pour l'élaboration des baromètres de suivi des politiques publiques locales en matière de participation, égalité et jeunes, dans les 3 provinces (Al-Hoceima, Larache et Oujda) et 2 régions (Région TTA et Région de l'Oriental) d'intervention du Convenio, avec l'utilisation des méthodes quantitatives et qualitatives telles que :

- Entretiens structurés avec des acteurs clés: IEECAG, EPD, associations, élus/élues, fonctionnaires, etc. Au moins, 10 associations par province (y compris les deux partenaires du projet de chaque province), 10 élus/élues par province (des communes engagées dans le projet et les communes inclus dans la première phase du projet³), au moins 3 femmes élues par province), 10 fonctionnaires par province (des communes engagées dans le projet et les communes inclus dans la première phase du projet). Total: 30 associations des 3 provinces, 30 élus/élues des 3 provinces et 30 fonctionnaires des 3 provinces.
- Focus groups: réalisation d'au moins 3 focus groups par province, avec la participation des femmes, jeunes et des citoyen/nes. Il faudra réaliser 1 focus group de femmes, 1 focus group de jeunes et 1 focus group avec de citoyen/nes par province. Total: au moins 9 focus groups dans les 3 provinces.
- **Réalisation d'un sondage/**questionnaire avec un échantillonnage représentatif (sexe, âge, niveau éducatif, etc.) de la population des 3 provinces et des 16 communes d'intervention. Il faudra réaliser au moins 50 questionnaires par province.
- D'autres méthodes pertinentes supplémentaires proposées par les prestataires.

Il faudrait tenir compte de l'importance de l'égalité de genre et l'intégration des groupes cibles dans la méthodologie à utiliser. Dans ce sens, il convient également de rappeler que le projet vise particulièrement à contribuer à la réduction des inégalités qui affectent les femmes et les jeunes au Maroc, ce qui rend indispensable de toujours travailler dans une perspective différentielle que l'approche d'intersectionnalité de genre offre.

Les questions à poser qui permettront d'analyser les connaissances, les perceptions, l'état des lieux et les difficultés rencontrées par les populations par rapport à la participation citoyenne, seraient les suivantes (parmi d'autres à proposer par les consultant.e.s) :

• En quoi les mécanismes de participation et instances de concertation prévues dans les lois et mis en place d'une manière effective ont amélioré la qualité de la participation ? Ont-ils amélioré la participation des jeunes et des femmes dans les zones urbaines et rurales ?

³ Lors du projet précédent (« Appui aux processus de participation démocratique au Maroc» № 14-CO1-413) 15 autres communes des mêmes provinces d'intervention étaient impliquées Appui aux processus de participation démocratique au Maroc» № 14-CO1-413











- Depuis la mise en marche des mécanismes précitées, les différentes composantes de la société ont – elles acquirent les éléments nécessaires pour évaluer l'action publique en matière de participation ?
- Quels sont les perceptions des élu.es par rapport à la participation à travers les IEECAG et les EPD : compréhension des concepts, etc. ? Est-ce qu'ils considerent les IEECAG et les EPD comme des representants des besoins et interets de la citoyenneté, et comment et pour quoi ?
- Quels sont les perceptions de la jeunesse et des femmes (dans les zones urbaines et rurales) par rapport à la participation à travers les IEECAG et les EPD : compréhension des concepts, etc. ? Est ce que sont considérés comme une représentation des intérêts et besoins spécifique des citoyens et citoyennes et les interlocuteurs.trices avec les élus.es ?
- Quels sont les principaux problèmes/obstacles liés à la participation à travers les IEECAG et les EPD et d'autres mécanismes ?
- En quoi les mécanismes prévus ont –elles contribué à résoudre et/ou améliorer les problèmes identifiés ?
- En quoi les mécanismes prévus ont –elles contribué à répondre aux intérêts stratégiques des femmes et des jeunes dans les zones urbaines et rurales ?
- Si vous êtes intéressé/e à participer dans la vie publique, que pouvez vous faire effectivement ?
- Est-ce qu'il y a eu des avancements dans ce sens depuis 2017, tenant en considération l'analyse fait dans les deux premiers baromètres ?

Dans les cas des mécanismes participatifs prévus dans les lois (Plan d'action communal, Instances d'équité et parité, pétitions, etc.), on pourrait évaluer/analyser :

- Est-ce que les citoyen.nes et d'autres acteurs locaux à part les associations connaissent ces mécanismes ? est-ce qu'ils y participent et comment ?
- Quelle est votre appréciation par rapport au fonctionnement de ces mécanismes ?
- Dans le cas de pétitions de la part de citoyen/nes et des organisations de la société civile, est-ce qu'on peut identifier des pétitions réalisées ou bien en cours et les résultats obtenus ?
 Quelle est l'évolution des mécanismes participatifs prévu par la loi depuis 2017, tenant en considération l'analyse fait dans les 2 premiers baromètres ?
- Comment les mécanismes ont pu respecter les personnes en situation de discrimination et vulnérabilité (handicap, genre, âge, migration, rural, analphabétisme, population amazighe, etc.) Comment les mécanismes ont contribué aux approches transversales (l'amélioration de la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, genre, diversité culturelle, etc? Et quelles pistes d'amélioration?











4. ÉQUIPE DE CONSULTATION

Le bureau d'études/équipe de consultation doit justifier :

- Une formation universitaire en sciences sociales, gouvernance ou autres domaines en relation avec la prestation demandée (tous/toutes les membres, au moins une des spécialités);
- Formation et expérience pertinente, d'au moins 5 ans, en projets de suivi des politiques publiques locales en matière de participation démocratique, égalité de genre, participation de la jeunesse, participation sociale et politique des femmes, incidence et plaidoyer, et/ou des thématiques similaires.
- Bonne connaissance du contexte de la zone d'intervention ainsi que des dynamiques institutionnelles au niveau du Maroc et du cadre juridique du pays, notamment en ce qui concerne la bonne gouvernance, l'égalité et la jeunesse.
- Bonnes connaissances statistiques pour la réalisation de l'activité
- Bonnes capacités de communication orale et écrite en arabe et français. L'amazight pour la région d'Al-Hoceima s'avère nécessaire aussi.

5. LIVRABLES

En ce qui concerne les **livrables**, le bureau et/ou équipe de consultant.e.s devra soumettre dans les délais établis :

- Au démarrage de la prestation :
 - Méthodologie pour l'élaboration des baromètres de suivi des politiques publiques locales en matière de participation, égalité et jeunes, dans les 3 provinces(Al-Hoceima, Larache et Oujda) et 2 régions (Région TTA et Région de l'Oriental) d'intervention du Convenio avec l'utilisation des méthodes/techniques quantitatives et qualitatives.
 - <u>Un plan de travail détaillé</u> en précisant les instances et les acteurs impliqués dans chaque étape.
- Au milieu de la prestation :
 - <u>Présentation des premiers résultats et atelier de restitution</u>











• A la fin de la prestation :

- Rapport d'analyse des résultats, ventilé par province et région (60 pages maximum), contenant un résumé exécutif (5 pages maximum).
- Rapports adaptés des baromètres précédents intégrant des tableaux des données, graphiques, cartographie.
- Dossier technique avec toutes les informations collectées lors des entretiens, focus groups et questionnaires réalisés par province: contexte, listes de présence/rapports, photos, statistiques, analyse qualitative et quantitative des données, graphiques, analyse par sexe, âge, commune, province, etc.

L'ensemble des documents doit être élaboré en français⁴ et doit être remis selon les conditions suivantes :

• En français sur fichier électronique.

6. DÉLAIS DE LA CONSULTATION

Le consultant.e et/ou équipes de consultation intéressées auront jusqu'au <u>1 décembre 2021</u> pour la présentation des propositions.

Le consultant.e et/ou l'équipe de consultant.e.s doit avoir la capacité d'émettre une facture pour le travail effectué. En ce sens, la présentation de 3 factures sera indispensable (une facture pour chaque paiement, Toutes Taxes Comprises TTC, avec TVA).

Les paiements seront effectués comme suit:

- 1) Premier paiement : 34% après la signature du contrat et validation de la méthodologie et du plan de travail ;
- 2) Deuxième paiement : 33 % après la présentation des premiers résultats et de l'atelier de restitution.;
- 3) Le troisième paiement : 33% après la validation définitive du rapport final.

Le début de la consultation est de préférence établi le 14 décembre 2021.

⁴ La principale langue de travail à utiliser lors de la consultation sera le français. Les documents de référence sont dans cette langue. Le français sera utilisé lors des réunions avec MPDL et OXFAM.











Un délai maximum total est fixé pour la réalisation de la consultation de 3 mois. La proposition méthodologique de l'équipe de consultant.e.s devra préciser le calendrier de réalisation du travail.

Ce calendrier peut varier légèrement en négociation avec l'équipe de consultant.es et en fonction du contexte lié au Covid -19.

7. BUDGET

Le budget alloué à cette prestation ne pourra pas dépasser 87.000 dirhams TTC. Le prestataire devra présenter un budget détaillé selon les étapes de l'étude présentées dans les présents termes de référence.

8. PRÉSENTATION DE PROPOSITIONS ET CHOIX DU PRESTATAIRE

Les dossiers de candidatures doivent inclure :

- 1. Un curriculum vitae (CV). Important:
 - Un minimum de deux exemples de travaux similaires antérieurs doit être joint .
 - Liste des expériences de travail liées aux projets de suivi des politiques publiques locales en matière de participation démocratique, égalité entre les hommes et les femmes, participation de la jeunesse, incidence et plaidoyer.
- 2. Une proposition de la méthodologie détaillée. Important: pas plus de 10 pages:
 - Méthodologie
 - Outils de collecte d'informations
 - o Plan de travail: calendrier et principales activités
- 3. Proposition financière détaillée pour la réalisation de la prestation toutes taxes comprises (TTC, avec TVA détaillé). <u>Important: pas plus de 2 pages</u>. Le transport, logement et restauration dans le cadre de cette mission seront pris en charge par l'équipe de consultation, ainsi que la traduction des livrables.

Les propositions seront adressées à l'adresse mails suivantes : <u>marruecos.proy3@mpdl.org</u> et <u>marruecos.proy2@mpdl.org</u> ce avant la date du 1 décembre 2021 à **00h00** (au Maroc). Il est nécessaire d'inclure « **Réf. Baromètre** » dans l'objet de l'e-mail.











Critères d'évaluation de la qualité de la proposition :

- Proposition méthodologique/offre technique: 40%
- Profil de l'équipe des consultant.es: 30%
- Expérience des consultant(e)s et connaissance du contexte : 20%
- Offre financière : 10 %









